Nº 6 - octobre 2003



Bulletin d'Informations Séverinois

Editorial

ST SEVERIN

Centre du Département l'espace d'un après-midi



Le 22 septembre à 15 h, la Société PRIMAGAZ a mis en place les cuves sur le lotissement « la Champagne ». A cette occasion, St Séverin a eu l'honneur et le privilège d'accueillir sur son territoire toutes les instances dirigeantes du Département de la Charente.

L'installation du gaz sur un lotissement communal constitue une première nationale. La présence d'autant de personnalités à St Séverin était à la mesure de l'évènement, puisque notre commune n'avait jamais eu l'occasion d'accueillir au même moment:

Monsieur J.Claude VIOLLET, Député Monsieur Philippe ARNAUD, Sénateur

Monsieur J. Michel BOLVIN, Président du Conseil Général

Monsieur P.Marcel BENOIT, Conseiller Général du canton

Monsieur Pierre RIBEREAU, Maire de St Romain (qui démarre la même opération)

Monsieur Christian HUNAULT, Président Directeur Général de Primagaz Monsieur Philippe GUEDO, Directeur du Syndicat d'Électrification et Gaz

Ce moment privilégié m'a permis d'interpeller nos élus sur ce que je considère être une anomalie flagrante. En effet, à l'heure où Monsieur RAFFARIN se penche sur la situation de la ruralité et de la désertification des campagnes, notre commune tente d'enrayer cet exode en fixant sa population, préservant du même coup son école, son commerce et son artisanat. Alors que notre action va dans le sens des décisions gouvernementales, je trouve dommage que sur un programme comme le lotissement, les communes ne bénéficient d'aucune subvention, d'aucun soutien financier.

La commune a fixé à $7.47 \\mathcal{n}$ le prix de vente au m² de ces terrains tout équipés, alors que, ne l'oublions pas, il revient à $22 \\mathcal{n}$ le m². Ce n'est donc pas une opération commerciale lucrative. Je vous laisse, au contraire, mesurer l'effort financier à la charge de notre commune qui attend impatiemment « le retour sur investissement ».

Mon message semble avoir été entendu ! Sera-t-il pour autant inscrit dans les prévisions budgétaires, là est la question ? ! ... En tout cas, il m'aura permis d'exprimer publiquement mon mécontentement sur ce point.

Quoiqu'il en soit, cet après-midi démontre, s'il en était besoin, que St Séverin est autre chose qu'un petit point sur la carte, que St Séverin se démène pour préserver ses atouts, et que St Séverin vit aussi à travers ses projets ambitieux et novateurs.

Le Maire, Alain RIVIERE

ÉTAT CIVIL

Sommaire

Couverture « La Prairie du Dexmier Bas » (photo A. RIVIERE)

Page 1 Éditorial

Page 2 Etat-civil nouveaux résidants

Page 3 - 4 Réalisations et projets

Page 5 - 7 Les échos du conseil

Page 8 - 9 La vie de la commune

Page 10 La vie de l'école

Page 11 Les « Assoc' »

Page 12 En bref

Éditeur responsable Alain RIVIERE, Maire de ST SEVERIN

Rédaction — Dactylographie Alain RIVIERE Marie-France ROUVEL Josie MERZEAU

<u>Impression</u> Secrétariat de Mairie

Dépôt légal enregistré au TGI Angoulême—Sve Dépôt de Presse Réf R : 16/2002-L1.

ETAT-CIVIL

MARIAGES:

Le 02 août 2003 ont été célébrés les mariages de **Ingrid GAY** avec **Cédric PUYMIRAIL**, domiciliés à BAZAC -16-. et de

Gaëlle GAY avec Julien EUCHER, domiciliés à CONFOLENS -16-.

Le 27 septembre 2003 a été célébré le mariage d'Isabelle MICHELOT avec Christophe LASLIER, domiciliés à ROMAINVILLE (Seine St Denis).

NAISSANCES sur la commune:

Le 26 août 2003 est né **Anthony LAFAYE** au foyer de Jean-Jacques LAFAYE et Sabine GENDRON, domiciliés « route de Ribérac ».

NAISSANCES hors commune:

Monsieur et Madame Raymond CHARBONNEAUD sont heureux de vous annoncer la naissance de leurs petits enfants

- Le 22 juin 2003 est né Julien au foyer de Anne et Thierry DUMEAU
- Le 25 août 2003 est né Macéo au foyer de Christelle et Franck
 AMRIARD
- Le 2 septembre 2003 est née Pauline au foyer de Carole et David SYMPHOR.

DECES

Le 7 août 2003 est décédée à l'âge de 88 ans, Armandine FRADET à GOUTS ROSSIGNOL.

Le 31 août 2003 est décédé à l'âge de 93 ans, Albert MAUGET à RIBERAC.

Le 03 septembre 2003 est décédée à l'âge de 94 ans, Philippine Gilberte SOL à l'ISLE D'ESPAGNAC.

BIENVENUE à

Madame Christiane VRITONE et son fils Christophe, Mademoille MULOT Anaïs, route d'Aubeterre, en remplacement de M. et Mme HOGGENHOUT, maison de Mme Gaby ANDRIEUX

Monsieur Michel CONTANT, au village du Colombier, maison de Mme Huguette DUCHEZ

Monsieur Mickaël LAFRAIE, au lotissement les Patinets, en remplacement de Mme FIGUIERE

Monsieur Alan HADDOCK, au café de l'Union, en remplacement de M. Stuart RO-BERTS

Monsieur et Madame Franck et Siffreine SOUQUE, Jérémie et Léa, place du Château, nouveaux propriétaires de l'immeuble de M. et Mme CHARBONNEAUD,

Monsieur et Madame Roger QUANTE, et leurs enfants, au village de chez Charrier

PROJETS ET REALISATIONS

LE LOTISSEMENT



de g. à d. Mrs ARNAUD, HUNAULT, BOLVIN, BENOIT, VIOLLET, RIBEREAU pendant l'intervention de M. RIVIERE

Les différents partenaires de l'opération se félicitent que les communes rurales osent des opérations audacieuses, épaulées en cela par des entreprises privées.

Notre programme d'aménagement du lotissement devrait se terminer fin octobre .

Tous les réseaux ont été installés et l'entreprise TERRATRANS est en train d'aménager la voirie : pose des bordures de trottoirs, aménagement de la desserte routière des lots et des espaces piétonniers, installation de l'éclairage public.

Avant de procéder à la vente des terrains, la plantation des arbres devra être effectuée, la pelouse semée sur les espaces engazonnés et les parcelles nettoyées.

Le prix de vente est fixé à 7,47 € TTC le m².

Pour une appréhension exacte du tarif, il faut bien intégrer qu'il comprend tous les travaux et branchements que le particulier doit obligatoirement réaliser et financer lorsqu'il achète un terrain isolé.

Démonstration par l'exemple ci-dessous :

EQUIPEMENTS EXISTANTS SUR LE TERRAIN et COMPRIS dans le PRIX de VENTE		Exemple : Prix de vente d'un terrain de 1293 m²	
Branchement EDF Branchement EAU Branchement GAZ Assainissement	500.00 1 500.00	Prix du terrain TTC / M2 Surface du terrain en M2 COUT DU TERRAIN Equipements existants sur le terrain	7.47 1293 9 658.71 6 575.00
Téléphone TOTAL DES EQUIPEMENTS		PRIX de REVIENT du TERRAIN	3 083.71
		EN EUROS EN FRANCS	2.38 15.64

PROJETS ET RÉALISATIONS

ÇA VA GAZER!

Comme je l'indique dans mon éditorial, la desserte du lotissement par le gaz est effectivement une première.



M. le Sénateur ARNAUD, président du SDEG 16, signe avec M. HUNAULT, président de PRIMAGAZ une concession de 12 ans.

Jamais encore sur le territoire national français, une société privée n'était intervenue sur le domaine public. Le syndicat d'électricité et du gaz de la Charente a dû engager une procédure de délégation de service public afin de confier la distribution du gaz propane à Primagaz, permettant à St Séverin et St Romain d'être alimentées, sans dépenses supplémentaires pour les lotisseurs, et d'ajouter ainsi un solide atout à la vente.

A terme, ce sont 42 p a v i l l o n s (individuels et HLM) répartis sur les deux communes qui pourront bénéficier du confort du gaz propane.



En Charente 96 communes, sur les 404 que compte le département, sont desservies en gaz naturel. L'utilisation d'une énergie moins polluante et l'expérience réussie de St Séverin, soulignées par différents intervenants dans leurs discours, peuvent ouvrir des perspectives intéressantes aux autres collectivités.



Le déchargement des 2 cuves

Les personnes intéressées par l'achat de lots sont priées de se renseigner auprès de la Mairie.

Elles seront alors, si elles le souhaitent, mises en relation avec le service commercial de PRIMAGAZ en la personne de Gilles LABESTE, au 05.46.96.27.23 ou mobile 06.81.42.32.43 qui les rencontrera et pourra leur apporter tous les éclaircissements sur le coût des installations et des consommations.

Chacune des cuves permet le stockage de 4 500 litres, charge suffisante pour alimenter les constructions du lotissement pendant 3 semaines.

LES ECHOS DU CONSEIL

REUNION DU 03 SEPTEMBRE 03

Secrétaire de séance : BARIT Geneviève

En préambule à l'ouverture de la séance. Monsieur le Maire déplore l'accumulation de petite délinquance, et « d'incivilités » constatées sur le territoire de la commune durant cet été de canicule et donne lecture du courrier d'un habitant mécontent...

RENTREE SCOLAIRE:

Monsieur le Maire indique ensuite les effectifs du RPI et note que le chiffre est de bon augure pour l'année à venir puisque les inscriptions concernent surtout des enfants de maternelle. Les rentrées de ST SEVERIN et de PILLAC se sont bien passées. A ST SEVERIN, les peintures demandées par les instituteurs ont pu être réalisées, seul le sol de la bibliothèque attendra les vacances de Toussaint pour être changé. En raison de l'EAU 2002 : l'effectif scolarisé cette année à PILLAC, 14 en G. Sec- Le rapport soumis par le SAEP de la Font du Gour conséquence. L'école de ST SEVERIN a prêté des ta- qualité de l'eau distribuée. bles pour accueillir tous les enfants de PILLAC

L'APAVE a vérifié les jeux de cour... et les a jugés non PLAN ALERTE METEO conformes et dangereux. Tous ceux de la cour mater- Il est porté à la connaissance du conseil le plan déparnelle ont donc été enlevés, le portique de la cour des temental d'alerte météorologique Charente transmis primaires a été mis aux normes et consolidé.

PERSONNEL COMMUNAL: point sur les recrutements

Les conseillers absents lors de la réunion du 22 août sont informés qu'après avoir fait la publicité obligatoire auprès de l'ANPE, 2 personnes ont été choisies pour effectuer des contrats emploi solidarité, parmi les 6 répondant aux critères de sélection... Le poste d'agent de service sera confié à Melle Brigitte MILHAC qui effectuera les travaux ménagers à la mairie, à l'école et dans différents bâtiments communaux.

Monsieur David GARNAUD, domicilié grand'rue, vien- Les travaux sont terminés, l'achat du mobilier est en dra renforcer l'équipe des agents d'entretien dans leurs cours. La commission de sécurité effectuera la visite travaux. Chacun d'eux est recruté pour 3 mois et pour des locaux le 18/09. un temps de travail de 20 heures par semaine.

Les horaires et le travail des employées ont dû être ré- MAIRIE : organisés en fonction de ce recrutement.



David et **Brigitte**





DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE **Etablissements LAFAYE à PALLUAUD :**

La commune de ST SEVERIN distante de 3 kilomètres, est destinataire d'un dossier d'enquête publique concernant la mise aux normes et

- l'autorisation de la poursuite de l'exploitation d'une casserie d'œufs par la Sté LAFAYE POND'OR à PALLUAUD:
- l'autorisation de poursuivre l'exploitation d'un atelier d'abattage de volailles par la société de commercialisation et d'Abattage LAFAYE (S.C.A.L).

Le dossier est à la disposition des personnes intéressées à la Mairie, ainsi que le détail des permanences du commissaire enquêteur.

Le conseil municipal EMET UN AVIS FAVORABLE à la poursuite des activités précitées.

RAPPORT sur LA QUALITE et le PRIX de

tion de Maternelle et 9 en cours préparatoire, Mme concernant la qualité et le prix de l'eau pour l'année PLAZER employée à la cantine devra apporter son 2002 n'appelle aucune observation de la part du aide à Mme DUC, et ses horaires seront adaptés en conseil municipal. Le conseil se félicite de la bonne

par la Préfecture, avec les consignes à respecter en cas de « catastrophes naturelles » (vents et orages violents, fortes précipitations...). Chaque adjoint doit en prendre connaissance pour pouvoir prendre les mesures nécessaires en cas « d'évènements extraordinaires » en l'absence du Maire...

POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS

SALLE D'EXPO :

Les travaux concernant la mairie sont achevés. L'achat du mobilier pour les bureaux est en cours. L'abaissement du plafond du logement FRADET reste à réaliser. La réfection du bureau à l'étage sera effectuée par les employés communaux cet hiver.

Il est rappelé à l'entreprise DEPIX les travaux à effectuer à l'ancien presbytère.

LOTISSEMENT:

La commune garantit l'emprunt contracté par l'OHLM pour l'opération du LOTISSEMENT à hauteur de 25 %. En raison de la baisse du taux du livret A, la délibération prise par le précédent conseil doit être modifiée.

LES ECHOS DU CONSEIL

AMENAGEMENT du BOURG :

M. le Maire et M. BLEYNIE de l'équipement ont effectué une visite sur le terrain pour tenir compte des remarques faites par le conseil municipal et pour chiffrer ARTISANS COMMERCANTS : plus précisément l'opération. Le commencement des Monsieur le Maire envisage une réunion des artisans travaux est prévu pour le début de l'année 2004.

SUBVENTION LEADER

Des informations concernant les actions éligibles au UTILISATION DU CAR de la COMMUNE : programme LEADER + sont données à l'assemblée. Il est rapporté une demande de plusieurs personnes subvention auprès du Pays Sud Charente dans le ca- matin. L'idée est à retenir . dre du programme LEADER + pour l'aménagement du four à pain. Monsieur le Maire signale donc que ce Le CM décide, lors de la prochaine parution du BIS, du Pavs.

VOIRIE:

L'entreprise DU-PUY retenue, termine les travaux de voirie le 04/09. Il est demandé de vérifier l'écoulement des eaux suite au busage effectué à la Pierrière. L'entreprise VAN-NIER sera contactée pour des travaux d'élagage.



Le chemin du Puy d'Orimon

COMMUNAL DU CUQ:

DIVISION D'UN TERRAIN COMMUNAL EN VUE DE SA

Monsieur le Maire rappelle les délibérations du CM du la parcelle communale ZA 43, d'une superficie totale fêtes, aussi des choix restent à faire . de 990 m², en vue de sa vente aux propriétaires rive- Après en avoir délibéré, le CM : rains

parcelles aux propriétaires qui en feraient la demande. 180 262.14 € Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire et décide de procéder à la division de la parcelle ZA 43 et à la vente d'une partie (environ 310 m²) à M. Jean Nicolas CHAMBON.

Le géomètre procèdera à la détermination exacte de la superficie vendue à chacun.

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acheteurs.

Le prix de vente du m² fixé lors des précédentes délibérations reste inchangé, soit 1.50 €.

TENNIS:

Le revêtement du court de tennis n° 2 a été prévu financièrement. TENNIS D'AQUITAINE déjà prévenue,

sera relancée pour réaliser les travaux le plus rapidement possible et en tout état de cause pendant que le temps le permet.

et commercants afin d'essayer de les fédérer et de dynamiser ainsi l'activité économique de la commune.

Le conseil a déjà été informé à plusieurs reprises de de la commune qui souhaiteraient utiliser le car coml'intention de M. le Maire de déposer une demande de munal pour se rendre à la foire à Ribérac le vendredi

dossier a été monté et déposé auprès des instances de faire le point sur le ramassage des végétaux et la limite des interventions des agents, ainsi qu'une incitation au fleurissement du bourg.

REUNION **DU 01 OCTOBRE 2003**

Absent excusé: YVART Stéphane

Secrétaire de séance : CORGNAC Michel

PRESENTATION et APPROBATION DU PROJET D'AMENAGEMENT du BOURG:

Monsieur le Maire rappelle les différentes étapes de l'aménagement du bourg et présente, avec le concours de M. BLEYNIE en charge du projet à la subdivision de l'Equipement de Montmoreau, le dossier de PROJET qui tient compte des remarques déjà formulées par le CM lors des différentes réunions.

Une étude particulière a été réalisée par le 03/10/2001 et du 07/11/2001, décidant la division de CAUE, notamment pour l'esplanade de la salle des

ACCEPTE le dossier PROJET tel qu'il est pré-Monsieur le Maire propose de procéder à la vente des senté pour un devis de base HT d'un montant de

et DECIDE les choix suivants :

- création d'un accès piéton en dur vers l'auvent du rez-de-chaussée de la salle des fêtes
- réalisation du parvis de la Poste en béton dé-
- principe de la construction d'un mur en maconnerie avec indication « salle des fêtes », la forme du mur ainsi que l'inscription n'étant pas définitivement arrêtées
- création d'une poutre bois, façon pergolas, en prolongement de l'auvent existant
- mise en place d'un arrosage dans les massifs avec programmateur
- les bordures de trottoir seront en béton classique.

LES ECHOS DU CONSEIL La réunion publique des riverains est pro-

- grammée pour le mois de novembre 20 H30
- La prochaine étape sera la consultation des entreprises.

COMMISSION DE LA VOIRIE:

Bilan financier des travaux de voirie :

Il a été prévu en investissement la somme de 24 500 €.

Il a été payé à l'entreprise DUPUY, travaux réalisés : programme 2003: 24 918.25 HT - 29 802.22 TTC Le conseil municipal décide le virement d'un crédit de 2 700 €, de l'opération d'aménagement du bourg à l'opération de travaux de voirie 2003, afin de financer le programme d'investissement

Des travaux d'élagage seront prévus après la chute des feuilles, et financés en section de fonctionnement. Un devis sera demandé à cet effet. Des propriétaires dont les arbres gênent la circulation, devront être contactés et invités à réaliser l'élagage par leurs propres movens.

Curage du Canal d'Alliger :

3 000 € étaient prévus au budget pour le nettoyage de différents cours d'eau, sachant que les travaux du canal d'Alliger s'élevaient à 1 722.24 € TTC . La DDA, dans son courrier du 12 mai, conseillait l'installation d'une « buse arche » à la jonction entre le canal du Dexmier et le canal d'Alliger. En raison du coût de ce matériau, égal à lui seul, au devis de nettoyage du cours d'eau, des buses renforcées de diamètre 80 seront posées à moindre coût (74.92 € le ml).

COMMISSION DES TRAVAUX:

Des devis concernant le changement des radiateurs du local communal occupé par le Club du 3ème âce ont été établis. L'entreprise BOCQUIER moins disante pour un montant de 1 706.69 € TTC a été retenue.

Le chauffe-eau du vestiaire du stade est en très mauvais état et pourrait être dangereux à l'utilisation. Les spécialistes préconisent de le changer. Des devis seront demandés auprès des artisans locaux en tenant compte des remarques effectuées par l'APAVE lors des vérifications.

Ces travaux, jugés financièrement importants, seront prévus au budget 2004, la commission des travaux est chargée d'effectuer le choix.

COMPTE RENDU DIVERSES REUNIONS

LOTISSEMENT:

La conception du projet de construction des pavillons HLM a été confiée au cabinet d'architecture AXIALE. Alors que tous les réseaux sont maintenant réalisés, celui-ci s'interroge sur l'évacuation des eaux pluviales desdits pavillons. Des solutions ont été proposées par la subdivision de l'Equipement... M. le Maire est résolu à ne pas engager de frais supplémentaires pour cette zone pavillonnaire HLM, car la commune

fait déjà des efforts importants (don du terrain, viabilisation gratuite...).

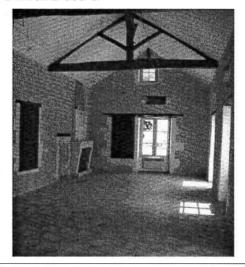
L'enfouissement des 2 cuves de gaz a donné lieu à un cocktail dans la salle du « vieux four » offert à tous les invités par le Syndicat d'Electricité et de Gaz de la Charente.

SALLE EXPO:

Monsieur le Maire informe le CM que la visite de sécurité de la salle d'expo a eu lieu le 18 septembre. Quelques remarques ont été formulées, le certificat de conformité a néanmoins été délivré.

L'Association des Handicapés a également émis quelques réserves : - le revêtement du chemin conduisant à « l'accès handicapés » devrait être compacté. Il manguerait quelques centimètres en largeur à la porte des WC. Les WC sont à plus de 35 centimètres du mur et enfin le miroir sur le lavabo est trop haut.

L'éclairage du four a été chiffré par le SDEC. Il s'élève à environ 2 000 €.



L'intérieur de la salle d'exposition

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES:

Dans le cadre du Contrat Temps Libre, la Caisse d'Allocations Familiales est susceptible d'apporter son aide pour la réalisation de certains projets. Dans ce but, un projet d'animation de la Maison des Jeunes devra être réalisé. Il s'étalera sur 3 ans. Une réflexion est en cours.

COMMISSION des IMPOTS:

Elle s'est réunie le 29 septembre et a étudié les cas soumis par le service du cadastre.

UTILISATION du MATERIEL ROULANT:

Le point sur le kilométrage effectué par les différents véhicules est ensuite soumis à chaque conseiller... Il est constaté une légère augmentation du kilométrage du camion, qui peut s'expliquer par le service rendu à la population et les fréquentes visites à la déchetterie. La séance est close à 0 H.

LA VIE DE LA COMMUNE

RAMASSAGE DES VEGETAUX et des ENCOMBRANTS

A l'origine, le service de ramassage des prégétaux et monstres ménagers, a été mis en place pour aider les personnes, souvent âgées, qui privation n'avaient ni les moyens de locomotion nécessaires pri la force physique pour transporter les frencombrants. Petit à petit, il est devenu une pentreprise de déménagement et d'entretien de parcs et jardins... or, tel n'était pas le but !

Les monceaux de branchages deviennent ⇒ impossibles à gérer par la déchetterie qui a recommande de ne pas collecter plus de 300 r litres par foyer. ⇒

Aussi, le conseil municipal demande aux utilisateurs de ce service de respecter les règles, sinon il pourrait être réduit ou supprimé.

Rappel: le particulier doit:

- ⇒ composter ou brûler sur place les déchets qui peuvent l'être quand le temps le permet ;
- ⇒ déposer la ferraille et les encombrants de façon à ce qu'ils soient facilement accessibles par l'employé :
- ⇒ être présent au moment de l'enlèvement et apporter son aide à l'employé en cas d'objets lourds ou difficiles à manœuvrer seul ;
- ⇒ conditionner l'herbe dans des sacs et attacher les branches par petits fagots de 2 mètres.
- ⇒ contacter directement le local des employés au **05.45.98.07.32**... En cas d'absence, laissez votre message en précisant bien votre nom et le lieu du ramassage.



FLEURISSEMENT DU BOURG

fa commune a fait des efforts pour agrémenter et fleurir les entrées de bourg. La réussite n'était pas totalement au rendez-vous cette année, mais nous connaissons désormais les erreurs que nous ne devons pas reproduire. C'est déjà un progrès!

Au printemps, des espaces verts et fleuris vont être créés à l'occasion de la Ière tranche de l'aménagement du bourg. Aussi, ses habitants sont invités à fleurir les fenêtres et pas-de-porte, même si ce n'est pas toujours facile, ni respecté... Car entre nous, même si nous l'aimons telle qu'elle est, elle est bien triste notre grand'rue, Pourquoi ne pas essayer?..... Pour le plaisir des yeux!

AMENAGEMENT DU BOURG Réunion Publique

LA REUNION PUBLIQUE

pour l'aménagement du bourg aura lieu le mardi 18 novembre 2003 à 20 H. 30

Sont concernés :

- les riverains de la route de Montmoreau à partir de l'Hôtel de la Paix;
- Les riverains de la route d'Aubeterre à partir de l'immeuble SOL;
- Les habitants de la place de la Poste jusqu'à la boucherie CHARENTON comprise.
- Et a toutes les personnes intéressées.

Toutes les personnes concernées par ces travaux recevront de la Mairie une confirmation écrite de cette réunion.

REPAS DES PERSONNES AGEES

Le repas offert par la municipalité aux Aînés aura lieu cette année

le dimanche 14 décembre..

Chaque personne domiciliée sur la commune et âgée d'au moins 65 ans va bientôt être destinataire d'une invitation. Les éventuels oubliés voudront bien se signaler à la Mairie et accepter d'ores et déjà nos excuses.



LA VIE DE LA COMMUNE

Nécrologie

ST Severin a perdu sa mémoire

« Phénoménale » : qui sort de l'ordinaire, dit le dictionnaire. Alors sans doute, si un adjectif lui convient, c'est bien celui-là.

Personnalité « Phénoménale », jamais tiède, jamais hypocrite, elle aimait ou elle n'aimait pas, et elle le faisait savoir.

Mémoire « Phénoménale », elle se plaisait à raconter ses souvenirs de classe à l'école de garçons, puis à l'école de filles de ST SEVERIN où elle avait enseigné de nombreuses années. Intarissable sur la vie du village autrefois, on ne se lassait pas de l'écouter raconter tellement elle savait captiver son auditoire, tant elle avait l'art de conter.

A 94 ans, elle était encore la plus jeune d'entre nous.... Le 03 septembre, Gilberte (et surtout pas Philippine) SOL a rejoint les êtres qu'elle chérissait et qui l'avait quittée trop tôt.

A « Féfé », son fils, nous redisons notre sympathie dans cette épreuve.

Transport

La compagnie des cars CITRAM a désormais cessé sa navette du vendredi matin entre ST SEVERIN et RIBERAC... La population de ST SEVERIN avait l'habitude d'emprunter ce moyen de transport pour se rendre au marché à Ribérac.

Plusieurs personnes ont suggéré l'idée d'utiliser le car de la commune pour ce déplacement du vendredi matin, moyennant une participation financière.

Suggestion retenue par le conseil municipal... qui aimerait toutefois connaître le nombre de personnes intéressées et la périodicité du transport.

Merci donc aux personnes intéressées de se signaler à la Mairie et de préciser si elles souhaitent se rendre à la foire toutes les semaines ou tous les 15 jours, ou une fois par mois...

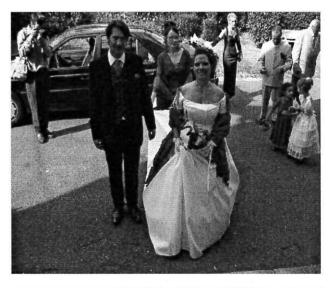
Pour les mineurs qui souhaiteraient emprunter ce moyen de transport , l'autorisation des parents serait nécessaire.

VIVE LES MARIÉS

Tous nos vœux de bonheur aux époux, félicitations à leurs familles et remerciements pour leurs dons.



Martine et Jeannot entourés par leurs enfants : Ingrid & Cédric PUYMIRAIL Gaëlle & Julien EUCHER



Isabelle MICHELOT et Christophe LASLIER

LA VIE DE L'ECOLE

28 AOUT 2003 - la rentrée!!

Effectif année 2003/2004

Saint Séverin

petite et moyenne section de maternelle : M. Emmanuel FILLION : 25 élèves

cours élémentaire 1^{ère} et 2^{ème} année : Mme **Marie José FERRE** : 16 élèves (8 él. par cours)

cours moyen 1ère et 2ème année : M. Gérard POITEVIN

23 élèves (15 + 8)

Pillac

grande section maternelle + cours préparatoire : Mme **Sylviane DUC** : 23 élèves (14 + 9)

Total 87 élèves...

COMPTE-RENDU de la REUNION DE RENTREE DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2003

De nombreux points de la vie scolaire ont été abordés dont certains méritent d'être rappelés :

> L'hygiène

Les poux... le retour ! il est demandé aux parents de surveiller les chevelures de leurs enfants et d'effectuer un traitement continu et prolongé jusqu'à destruction complète.

> Les vêtements

De nombreux vêtements que les enfants ne reconnaissent plus, sont restés, comme chaque année, aux porte-manteaux de l'école. Lors de cette réunion, quelques parents ont récupéré les leurs, mais il en reste encore...(la moitié d'un carton!). Pour éviter cela, il faudrait inscrire les initiales ou le nom à l'intérieur de chaque vêtement, et ne pas attendre des mois avant de réclamer ce que les enfants ont oublié.

LA FETE DE NOEL

Elle se déroulera le Vendredi 12 décembre 2003 à 20 heures, à la salle des fêtes de ST SEVERIN, en présence du Père Noël. Les familles y sont cordialement invitées.

PARKING ET LOCAUX SCOLAIRES

Le parking de l'école est essentiellement réservé au stationnement des automobiles. De nombreux véhicules y circulent et y stationnent au cours des journées de classes, il serait par conséquent dangereux de l'utiliser comme un terrain de jeux.

En dehors des heures de cours, les locaux scolaires ne sont pas ouverts au public, il est donc interdit d'y pénétrer hors la présence des enseignants.

Le Directeur, Gérard POITEVIN.

INFORMATIONS AUX PARENTS

- Pour des raisons de sécurité, le portillon côté parc de la Mairie restera fermé pendant la période scolaire.
- nous rappelons aux parents que le personnel de restauration scolaire n'est pas habilité à garder les enfants. Ils doivent être confiés à la personne qui exerce la surveillance dans la cour.



Après un petit tour dans le car de ramassage, M. le Maire prend un bain de jouvence avec les parents et les enfants.

STVoS

M. RIVIERE, Président du SIVOS a provoqué une réunion de rentrée du SIVOS à laquelle assistaient les représentants des 2 communes, ainsi que les employées aux cantines.

- ⇒ Ceci dans le but de faire le point sur la charge de l'alimentation dans le budget du SIVOS. Il est noté que le prix de revient du repas servi à la cantine de ST SEVERIN est de 2.06 € alors que le prix facturé aux familles est de 1.64 €.
- ⇒ Les maîtres du Cours élémentaire et du Cours moyen prévoient des déplacements pour une classe de découverte et une classe d'environnement. Ces demandes devront être étudiées par les 2 conseils municipaux , puisque chaque commune paie au prorata de son nombre d'enfants participants.
- Jusqu'à présent seuls les repas pris étaient facturés. Dans un souci d'équilibrer les finances du syndicat, au cours de cette réunion, il a été décidé que les 2 premiers jours d'absence seront désormais facturés.
- ⇒ La réévaluation du prix du goûter servi à 10 h. sera envisagée lors du vote du budget. En effet , le prix de 1.52 € (10 F par mois) est pratiqué depuis son institution.

MANIFESTATIONS

SURVEILLEZ VOTRE BOITE aux LETTRES

En PROJET POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE, un APRES-MIDI RECREATIF « **Halloween** » pendant les vacances de Toussaint, organisé au profit du TELETHON.

Dimanche 16 novembre : Thé dansant à 15 h organisé par le club du 3ème âge à la salle des fêtes (entrée $8 \in$).

<u>Les 5, 6, 7 Décembre 03</u> : n'oubliez pas le **TELETHON**, de nombreux bénévoles seront encore cette année dans les rues.

ASSEMBLEE GENERALE DES CHASSEURS

Une trentaine de chasseurs étaient présents pour l'assemblée générale de la société de chasse à la salle des fêtes. De nombreux points ont été développés

réglementation intérieure et not a m m en t concernant les de r n i è r e s réglementations préfectorales 2003-2004. Afin de favoriser la

protection et le repeuplement du gibier, la chasse à tir est interdite pour le gibier sédentaire et

la bécasse, les mardis et vendredis, pendant la période du 29 septembre 2003 au 29 février 2004, sauf si le mardi et vendredi sont des jours fériés.



Vue de l'assemblée

c h a q u e a n n é e , s o n t prévus des lâchers de faisans et le s chasseurs seront

Comme

avertis par courrier pour les battues aux chevreuils.

Soirée fruits de mer

Samedi 08 Nov 03 20 H

Organisé par l'entente PALLUAUD-ST SEVERIN



Mena Xir Maison Soupe de poissons Et ses croûtons Plateau de fraits de mer Fromages-Dessert Vin Montravael Bergerac à volonté (à consommer avec modération)

Adultes : 22 € Enfants : 10 € Inscriptions nominatives jusqu'au 4 novembre 03 Aux: 05.45.60.23.87 05.45.98.56.63

ENTENTE ST SEVERIN-PALLUAUD

05 45 98 55 29

ATTENTION!

« Un dîner dansant se préparerait pour le 31 décembre », c' est en tout cas ce qui se murmure autour du stade... Le Club de Foot, dans le but de réunir la population, projette un copieux repas avec musique, bien sûr.

Le prix du repas serait fixé à 30 €.

Pour les encourager dans cette voie, nous ne saurions trop vous conseiller de dire d'ores et déjà à Maxou votre intention de participer.

DES NOUVELLES DE L'A.S.P.



Suite à une bonne saison 2002-2003 qui a vu le maintien de l'équipe 1 en seconde division départementale et l'accession de l'équipe 2 à la troisième division, les pongistes St Séverinois ont repris le chemin de l'entraînement et de la compétition dès le mois de septembre. Fort d'une vingtaine d'adhérents, les pongistes vous convient à les rejoindre les mercredis soir pour l'entraînement, et certains vendredis pour les soutenir lors des journées de championnat. Pour les anciens d'entre nous, il y a possibilité de se rencontrer très amicalement tous les

lundis après-midi.

Rencontres de championnat Salle des fêtes communale

	Équipe 1 reçoit	Equipe 2 reçoit
24/10/03	CHATEAUBERNARD	CHATEAUBERNARD
21/11/03	PUYMOYEN	CHATEAUNEUF

MERCIER Bruno (Secrétaire)

05.45.98.13.75 05.45.98.92.15 05.45.98.58.91

TÉLÉTHON 2003

Il aura lieu les 5, 6 et 7 décembre 2003. La Charente sera à l'honneur puisque COGNAC est une des 5 villes retenues pour les 30 heures de direct sur France 2.

La Charente doit donc se surpasser, et chacun d'entre nous doit être l'artisan de cette réussite.

Aussi, nous demandons à toutes les associations de se mobiliser et de répondre présent à l'invitation à se réunir que nous leur adresserons pour le 28 octobre 2003 à 18 H. 30.

ATELIER D'ACTIVITES MANUELLES

L'atelier ouvre à nouveau portes pour une seconde année et attaque préparatifs pour le Nous Téléthon. avons toujours besoin de votre aide pour la fabrication d'objets de décoration qui seront vendu aux profits des enfants malades. . Nous à la sommes aussi recherche d'une machine à coudre pas trop chère et en bon état de marche.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Le 21 octobre 2003 aura lieu la distribution des sacs jaunes dans chaque foyer. Au cas ou vous s e r i e z malencontreusement oubliés, s' adresser à la

Mairie ou à la déchetterie qui pourra vous approvisionner.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les nouveaux résidants et les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 28 février 2004 sont invités à se faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2003, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative au monument aux Morts est prévue le Mardi 11 novembre 03 à 11H. Rassemblement à la Mairie pour le défilé à 10 H.45.

Les membres du Conseil Municipal et les enfants de l'école sont invités à y participer. Un vin d'honneur servi à la salle des fêtes clôturera la cérémonie.

Le repas des Anciens Combattants aura lieu à 12 H. à ALLEMANS à « l'Arsenic ». Se faire inscrire auprès de M. C O R G N A C a u 05.45.98.52.62

DECLARATION DE RECOLTE DE VIN

Elles sont à souscrire à la Mairie avant le 25 nov 03

PERMANENCES DE L'ADIL 16

Pour toutes les questions qui concernent votre logement... à la Mairie de AUBETERRE de 14 h 00 à 17 h 00

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens ou jeunes filles nés en OCT NOV DEC 1987, doivent se présenter à la Mairie munis du livret de famille de leurs parents, avant le 31/12/2003, afin de se faire recenser pour la journée citoyenne.

DERNIERE MINUTE

En raison d'une journée d'informations sur la comptabilité. animée Madame par Le Percepteur, la MAIRIE sera fermée le : Ma. 04 NOVEMBRE toute la journée

TRI SELECTIF RAPPEL

Dates de collecte : LUNDI 20 OCTOBRE LUNDI 03 NOVEMBRE LUNDI 17 NOVEMBRE LUNDI 01 DECEMBRE LUNDI 15 DECEMBRE LUNDI 29 DECEMBRE

L'INTERNET à HAUT DEBIT VOUS INTERESSE ? DITES LE NOUS !

Pour pouvoir agir auprès des opérateurs et des pouvoirs publics, la Commune a entrepris de recenser vos besoins en matière de haut débit internet (ADSL). Nous vous remercions donc de bien vouloir compléter le coupon joint et le retourner à la Mairie avant le 30/11/2003.

La réponse a ce questionnaire ne vous engage a rien mais nous aidera a faire avancer ce dossier.

M/Mme/Melle			
Raison Sociale			
Adresse			
CPVille			
Email			
Téléphone port			
Déclare être intéressé par la mise en service rapide du haut débit internet . Signature Le			
A			

LES PIEDS DANS L'EAU!!!



Pour la 3éme année consécutive, le 7 septembre 2003, a eu lieu à l'aire de détente une nouvelle édition de la fête des battages. Cette manifestation qui fédère toutes les associations de la commune avait prévu d'organiser un grand vide grenier; malheureusement après un été de canicule et particulièrement sec, la météo avait décidé de faire un caprice orageux ce jour-là.

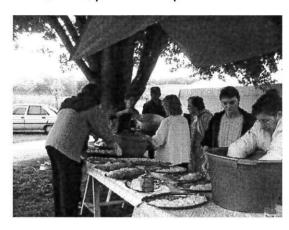
En l'absence d'abri couvert, les exposants et autres brocanteurs ont déserté les lieux dès la fin de la matinée.



Par contre 256 gourmets, nullement rebutés par la pluie, après un passage plus ou moins prolongé à la « TRINQUETTE », se sont retrouvés sous les chapiteaux pour déguster le copieux et succulant repas préparé par les bénévoles.



Je les remercie tous très chaleureusement, car je mesure la quantité de travail à fournir, avant, pendant et après...



Après le café, les batteurs ont repris le travail pour le plus grand plaisir des spectateurs.



On murmure que cette manifestation réussie pourrait trouver un prolongement avec l'organisation de la fête du pain et se tiendrait dans un cadre idéal, celui du « Vieux Four » qui vient d'être réhabilité. A suivre...

Si cette journée a été une réussite du point de vue de l'organisation, elle l' a été également sur le plan financier, puisque le bilan fait apparaître un résultat net de 1143.54 €.

Merci encore à toutes et à tous et rendezvous en 2004...